

Compte rendu de la réunion du 12 février

Présents : Sonja Denot-Ledunois, Jacques Renaud, Bernard Bortolussi, Evelyne Clément, François Dravet, Marie-Laure Elalouf, Béatrice Giraud, Christophe Guégo, Pia Henaff-Pineau, Pascale Masselot, Laurence Maurines, Martine Meskel-Creta, Muriel Misplon, Gilles Ulrich.

Excusés : Denis Butlen, Stéphane Ginouillac, Hélène Labat

1. Point d'information sur l'avancement du projet GIS et les ESPE du futur

Marie-Laure Elalouf présente le nouveau contexte dans lequel s'inscrit le projet du GIS en se référant au relevé de décisions du comité stratégique du 13 décembre qui a réuni le Recteur, les présidents d'université et le directeur de l'ESPE (cf. Annexe 1). Si le principe du GIS est validé, trois recommandations sont formulées qui sont examinées successivement :

- « le GIS doit relever des politiques scientifiques des universités et de l'INSHEA. Il convient d'intégrer des laboratoires, des enseignants-chercheurs et des partenaires, pour certains d'entre eux hors ESPE »

Un contact a été pris avec la directrice du laboratoire de l'INSHEA Mina Puutinen. Marie-Laure Elalouf rencontrera J. Puig, directeur de l'INSHEA le 26 mars.

Le principe de s'appuyer sur des laboratoires d'impulsion pour solliciter des laboratoires ressources devrait permettre d'intégrer des laboratoires dont les recherches ne portent pas directement sur l'apprentissage, l'enseignement et la formation. La structure juridique souple du GIS permet d'inclure progressivement des laboratoires, grâce à des avenants.

- « la composition du conseil scientifique doit faire l'objet d'un examen avant validation par le recteur, par les présidents d'université et par le directeur de l'INSHEA, pour les personnels placés sous leur autorité ».

Le comité consultatif pour la recherche sera sollicité pour faire des propositions de candidature. Il est possible de commencer à y réfléchir dès maintenant.

- « Le projet finalisé sera soumis au comité de pilotage stratégique. Le directeur de l'ESPE et la présidente du COSP sont en charge de la réunion de préfiguration du GIS. »

La présidente du COSP, Sonja Denot-Ledunois participe à la réunion du comité consultatif et sera invitée aux prochaines.

Jacques Renaud rappelle la configuration ouverte de ce comité et sa finalité : ranimer le débat scientifique à l'ESPE. Il rappelle les initiatives déjà prises (séminaires, rendez-vous de l'ESPE) et indique que le JO du 31 décembre 2017 sur PIA3 (troisième Programme d'investissements d'avenir) et les ESPE du futur nous place dans la situation de mener de front une réponse collective sans attendre la finalisation du GIS. Le réseau des ESPE a pris position sur le fait que parmi les 5 à 6 projets pilotes, il y aurait un projet national sur l'enseignement professionnel, impliquant les différentes ESPE portant ces formations, dont Versailles, et des projets associant plusieurs ESPE.

Sonja Denot-Ledunois confirme le souhait de Daniel Filâtre, recteur de l'académie de Versailles, que l'ESPE réponde, si possible avec d'autres ESPE, à l'appel d'offre qui devrait être lancé prochainement pour une réponse d'ici juin 2018.

Sonja Denot-Ledunois indique que Jacques Renaud et elle-même ont participé à une visio-conférence réunissant le recteur, le président de l'UCP François Germinet, (directeur du CRI, centre de recherches interdisciplinaires), François Taddéi.

Un document est issu de cette rencontre : il s'agirait de s'appuyer sur la notion d'organisation apprenante pour développer des collaborations entre des territoires éducatifs et des chercheurs en favorisant les expérimentations, les coopérations et créant des « tiers lieux » qui intégreraient les différents acteurs d'un territoire éducatif

Sonja Denot-Ledunois rappelle, en s'appuyant sur la convention de partenariat du 29 décembre 2017 le cadre possible de l'appel à candidature pour le PIA 3. Il s'agit de renforcer la capacité du système éducatif à atteindre ses objectifs fondamentaux

- par le développement de projets innovants et à des expérimentations dans des domaines variés, en favorisant la coopération entre les différents acteurs et la diffusion des innovations.
- Les thématiques encouragées sont :
 - l'orientation des élèves vers les études supérieures,
 - la formation initiale et continue des enseignants
 - l'excellence de la voie professionnelle
 - le développement des usages du numérique.
- Les projets relèvent d'une démarche expérimentale, qui soutient des initiatives d'éducation portées par des acteurs clés, réunis en consortiums :
 - écoles, établissements publics locaux d'enseignement,
 - acteurs périscolaires,
 - établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche,
 - écoles supérieures du professorat et de l'éducation.

Pour Sonja Denot-Ledunois, il s'agit de valoriser également les initiatives en cours dans l'académie en recensant celles qui existent. Il serait possible d'en susciter d'autres en identifiant et appariant un territoire, un réseau et une thématique. L'articulation scolaire/ extrascolaire sera à travailler.

Plusieurs intervenants insistent sur le fait que les laboratoires doivent pouvoir conserver leur niveau de publication en s'engageant dans le projet. La conception du partenariat est discutée : les écoles et établissements ne sont pas des terrains d'expérimentation pour les laboratoires pas plus que ces derniers ne sont prestataires de service. La rédaction, l'an dernier, des fiches de mise en relation des écoles et établissements avec les laboratoires avait été l'occasion de poser des exigences sur le plan éthique (fiches consultables sur le site de l'ESPE). Les Léa (lieux d'éducation associés) sont cités comme modalités possibles de partenariats équilibrés. Pia Henaff-Pineau pense qu'il y aurait possibilité d'impliquer plus d'un laboratoire sur les conditions de la réussite dans les établissements de la seconde chance. Marie-Laure Elalouf signale qu'EMA a été contacté pour contribuer, par une expertise et des recherches, à la conception de jeux de simulations à partir de situations d'enseignement effectives dans lesquelles des étudiants ou des enseignants en formation peuvent

tester des alternatives sans risques pour eux ni pour les élèves. La possibilité est ouverte de s'adjointre d'autres laboratoires intéressés.

Le projet doit aussi permettre de faire évoluer la formation en l'intégrant dans le processus de formation tout au long de la vie. Marie-Laure Elalouf rappelle l'intérêt qu'il y aurait à s'emparer des résultats de l'enquête auprès des titulaires seconde année pour analyser les besoins de formation en amont et en aval. Dans cet esprit, le questionnaire en cours d'élaboration s'est inspiré d'une enquête menée dans l'académie de Lille, s'appuyant sur le sentiment d'autoefficacité des débutants ainsi que des préoccupations des néotitulaires dégagées par les recherches de Luc Ria (plateforme néopass@ction). Plusieurs chercheurs envisagent de compléter cette enquête par des entretiens semi-directifs. Pour Dominique Ottavi, cette question de la formation tout au long de la vie serait à interroger avec le concept de rapport au savoir : comment on se forme sur un savoir que l'on a plus ou moins envie d'actualiser, d'approfondir, qui nécessite de nouvelles transpositions, etc.

La direction de l'ESPE a décidé que la recherche sera à l'ordre du jour du COSP du 5 mars. La question sera posée d'une prise de contact avec les VP recherche des universités et pour présentation du projet devant les conseils de la recherche.

2. Budget recherche

Il est proposé de définir de façon concertée cadre et un calendrier pour examiner des demandes de financement (en fonctionnement seulement pour l'instant) sur la ligne recherche de 10 000 euros figurant au budget de projet de l'ESPE. Il ne s'agit pas de se substituer au financement des laboratoires mais de répondre à des demandes actuellement non prises en compte, venant de formateurs, notamment de jeunes docteurs, et de prendre en charge des initiatives communes (rendez-vous de l'ESPE, journées scientifiques de l'ESPE). Marie-Laure Elalouf propose que les demandes soient examinées à dates fixes en fonction de critères partagés. Un premier examen des demandes parvenues d'ici le 5 mars pourrait intervenir le 12 mars.

3. Bilan de la journée d'étude sur l'école maternelle

Les rendez-vous de l'ESPE du 31 janvier 2018 ont réuni une soixantaine de personnes : professeurs d'école, conseillers pédagogiques, PEMF, IEN, formateurs, étudiants inscrits en DU et en master formation de formateurs.

Annexe 1

Relevé de décision du comité de pilotage stratégique du 13 décembre

Le GIS : le principe est validé par le comité de pilotage stratégique. Pour autant :

- le GIS doit relever des politiques scientifiques des universités et de l'INSHEA. Il convient d'intégrer des laboratoires, des enseignants- chercheurs et des partenaires, pour certains d'entre eux hors ESPE ;
- la composition du conseil scientifique doit faire l'objet d'un examen avant validation par le recteur, par les présidents d'université et par le directeur de l'INSHEA, pour les personnels placés sous leur autorité.

- Le projet finalisé sera soumis au comité de pilotage stratégique. Le directeur de l'ESPE et la présidente du COSP sont en charge de la réunion de préfiguration du GIS.